

Les services techniques soupçonnés d'un trafic de métaux

Plusieurs employés ont pillé, pendant des années, les anciennes friches de la Poste. Le butin était revendu à une société de Seine-et-Marne.

VILLECRESNES

PAR DENIS COURTINE

Pendant des années, leur trafic a prospéré sur les anciennes friches de la direction des approvisionnements de la Poste à Villemecresnes. Sur ces 12 ha, ces employés des services techniques de la ville ont démonté, découpé, transporté puis revendu en toute illégalité tous les métaux susceptibles de rapporter de l'argent. Un business juteux connu par la municipalité qui dispose de preuves depuis au moins le 12 avril. Pourtant, ce soir en conseil municipal, le maire de Villemecresnes a mis à l'ordre du jour la promotion de deux personnes soupçonnées de faire partie de ce trafic, dont le chef des services techniques...

Depuis le 19 janvier, à la suite d'une plainte déposée par un employé des espaces verts, les policiers de Boissy-Saint-Léger mènent l'enquête.

Selon nos informations, ils ont déjà entendu trois personnes qui voulaient dénoncer ce trafic, dont l'ancienne directrice générale des services, démise de ses fonctions après avoir révélé les faits.

« Ils ont tout découpé. Les robinets, la tuyauterie, les extincteurs ». Selon cet employé, c'est à un véritable pillage auquel se sont livrés une demi-douzaine de ses collègues. Cet ancien centre de la Poste, racheté par l'établissement foncier d'Ile-de-France, a ensuite été revendu à un consortium de promoteurs pour la construction du lotissement géant du Bois d'Auteuil. « A priori, c'est l'établissement foncier d'Ile-de-France, dirigé par la région, qui était propriétaire de ces friches », avance une source proche du dossier.

Selon nos informations, des employés se rendaient sur place, parfois pendant leurs heures de travail, et découpaient la ferraille. L'un d'entre eux avait été électrocuté en s'attaquant à un câble. Toute la marchandise était stockée dans une benne à

proximité. Ensuite, ils prenaient le 19 t de la mairie de Villemecresnes et chargeaient tout. Direction : une entreprise de gestion de déchets située en Seine-et-Marne pour tout vendre. Et encaissaient des chèques à leur nom.

UN PRÉJUDICE DE 160 000 € ÉVOQUÉ

Combien ? Depuis quand ? Difficile à chiffrer à ce stade de l'enquête. Mais selon nos informations, depuis au moins 2012, près de 130 voyages auraient ainsi été faits pour se faire payer 40 t de ferraille. On évoque un préjudice total de 160 000 € sans que cela puisse être établi à ce stade de l'enquête.

Début janvier 2016, le maire, Gérard Guille, que nous avons essayé de joindre en vain, est mis au courant par un employé du même service. Puis en mars, c'est au tour de l'ancienne directrice générale des services qui presse alors l'élu d'ouvrir une enquête administrative. Il faudra attendre la mi-avril pour que l'édile en-

voie sa première adjointe dans l'entreprise de Seine-et-Marne où elle trouvera les preuves de ce trafic. L'information fuite à Villemecresnes et le 30 mai, le sujet est mis sur le tapis en conseil municipal. Le maire annonce alors qu'il dispose « d'éléments insuffisants pour accuser qui que ce soit ».

Pourtant, deux semaines plus tard, le 14 juin, il envoie un courrier au parquet de Créteil pour, dira-t-il, porter plainte contre X dans le cadre de cette affaire. Si la procureur a bien eu vent d'une plainte de la mairie à cette période, elle ne porte pas sur un trafic de métaux dans la commune. Toujours est-il que les policiers de Boissy n'ont été au courant qu'en janvier avec la plainte déposée par l'employé qui dénonçait ce business.

Fin janvier lors de ses vœux, le maire avait tenu à « remercier les directeurs des services, qui, tout au long de l'année, ont fait preuve d'un sens aigu du service public. »

 LeParisien_94